

HISTORIQUE

1964 : création des secteurs sauvegardés par André Malraux.

1983 : création des ZPPAU, puis des ZPPAUP en 1993 avec la loi paysage.

1985 : création du label "Ville et Pays d'art et d'histoire".

2000 : Création de l'Association Nationale des Villes et Pays d'art et d'histoire

Créée par 4 élus : Michel BOUVARD, aujourd'hui sénateur de Savoie, Yves DAUGE, ancien maire de Chinon, ancien sénateur, Martin MALVY, aujourd'hui président du Grand Figeac, ancien ministre, ancien président de la Région Midi-Pyrénées et actuel Président de Sites & Cités remarquables de France et Jean ROUGER, ancien maire de Saintes et ancien député, pour fédérer les villes et territoires labellisés Villes et Pays d'art et d'histoire qui souhaitent partager leurs interrogations et expériences sur la protection et la valorisation des patrimoines.

2003 : Ouverture de l'Association nationale des Villes et Pays d'art et d'histoire aux Villes à secteurs sauvegardés (ANVPAH & VSS)

2005 : Signature de la 1^{ère} convention de partenariat avec le ministère de la Culture et de la Communication.

29 novembre 2005 : Lettre ouverte au Premier Ministre, demandant le maintien des dispositifs fiscaux issus de la loi Malraux, signée par 118 maires.

2006 : Signature de la 1^{ère} convention de partenariat avec le ministère des Affaires Étrangères

2006 : Élargissement de l'Association aux Zones de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager : Association nationale des Villes et Pays d'Art et d'Histoire & Villes à Secteurs Sauvegardés et Protégés (ANVPAH & VSSP)

Janvier 2006 : 1^{ère} rencontre annuelle sur les espaces protégés à Chinon, intitulée « Secteurs Sauvegardés, ZPPAUP et PLU patrimoniaux ».

Novembre 2006 : Convention de partenariat avec la Caisse des Dépôts et Consignations.

Août 2006 : L'Association s'installe à Bayonne, au Château Neuf.



2007 : 2^e rencontre annuelle sur les espaces protégés à Bayonne : « les ZPPAUP ; la restauration immobilière »

Septembre 2007 : 3^e rencontre nationale des secteurs protégés à Figeac. Signature de la convention région Midi-Pyrénées.

2008 : 3^e rencontres à Nantes, "Ville et architecture, la création en espace protégé". 2009 : 2^eme signature de la convention de partenariat avec le Ministère de la Culture et de la Communication

Mobilisation contre la suppression de l'avis des ABF en ZPPAUP

Décembre 2009 : 4^e rencontres nationales à Saintes "Qualité résidentielle en quartiers anciens et protégés".

2012 : Signature de la 1^{ère} Convention de partenariat avec le ministère de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement aujourd'hui Ministère de l'Écologie, de l'Environnement et de la Mer

2013 : Signature de la 1^{ère} Convention de partenariat avec EDF.

2013 : Création de l'exposition « Patrimoines, l'histoire en mouvement » avec le Sénat présentée pour la première fois en septembre 2013 sur les grille du Jardin du Luxembourg à Paris, aujourd'hui itinérante.

Octobre 2014 : L'Association s'installe à Bordeaux au Musée d'Aquitaine.

2015 : 1er Congrès national de l'Association à Besançon « Réformes ! Quel avenir pour le patrimoine ? »

2015 : Adresse au président de la République « Le patrimoine est notre avenir ! » signée par plus de 200 maires et adjoints que les évolutions législatives maintiennent la qualité de la protection des villes, quartiers, villages, espaces naturels,

Juillet 2016 : Promulgation de la loi relative à la liberté de Création, à l'Architecture et au Patrimoine (LCAP) qui crée les sites patrimoniaux remarquables. Ils sont dotés d'un plan de sauvegarde et de mise en valeur (PSMV) et/ou d'un plan de valorisation de l'architecture et du patrimoine (PVAP).

Les secteurs sauvegardés, ZPPAUP, AVAP, deviennent automatiquement des sites patrimoniaux remarquables et conservent leurs règlements. Les ZPPAUP et les AVAP peuvent être modifiées. En cas de révision elles doivent être transformées en PSMV et/ou en PVAP.

2016 : L'Association change de nom et devient Sites & Cités remarquables de France – L'Association des Villes et pays d'art et d'histoire et des Sites patrimoniaux.

A venir

2017 : 2e Congrès national de l'Association à Calais « Patrimoines & Économie ».



Sites et Cités remarquables de France

Musée d'Aquitaine
20, cours Pasteur
33000 Bordeaux - France

Tél. +33 (0)9 72 49 97 06
reseau@sites-cites.fr
www.sites-cites.fr